



Ecole communale des Eglantiers
et son annexe des Ecoreuils
Avenue des Eglantiers 19/21 à 1180 Uccle.

Concerne : Epargne pour les excursions, les animations ou autres activités dans la classe de votre enfant.

Chers Parents,
Madame, Monsieur,

Lorsque votre enfant participera à une excursion, une animation ou autres activités, nous ne vous demanderons aucune somme d'argent liquide pour éviter tous désagréments.

Dès lors, nous vous demandons d'ajouter **un montant forfaitaire de 10 €/mois** pour les 1P/2P et **un montant forfaitaire de 16 €/mois** pour les 3P/6P sur le virement bancaire du talon-compte mensuel ; nous gérerons ce budget en bon père de famille.

Fin mai, vous recevrez un décompte qui vous permettra, lors des comptes du mois de juin de compléter la somme épargnée ou de récupérer le trop perçu par déduction.

En aucun cas, nous ne pourrions rembourser le prix du déplacement.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'accepter l'expression de nos salutations respectueuses.

Isabelle Knecht
Directrice de la Petite Section

Fabrice Collin
Directeur de la Grande Section